



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 29 JUIN 2023**

La séance est ouverte à 20h30, sous la présidence de René JOURDAN.

Madame Isabelle DULIEUX désignée la secrétaire de séance fait l'appel.

**PRESENTS : Mmes – MM - JOURDAN R. – DELEDDA R. - SERGENT C. – ARLON D.
- BONIFAY C. - MARTINEZ S. - DULIEUX I. -PARIS F. - PORTE L. - ALBERTO M.
- BENOIT M. - VERHAEGHE M. - MAITRE F. - VELASCO M. - GIANGRECO C.-
COFFINET F. - SIMON M.**

**Avaient donné procuration en vertu de l'article L.2121.20 du Code Général
des Collectivités Territoriales**

M. BOUTEILLE Alain	à	M. VERHAEGHE Martial
Mme CORLETTO-QUAGUEBEUR Sandra	à	M. DELEDDA Robert
Mme FAUVEL Anne-Marie	à	Mme SERGENT Christine
M. FERRAND Karim	à	Mme ALBERTO Michèle
Mme GUERIN Jacqueline	à	M. BENOIT Marc
Mme JANSOULIN-MAGNALDI Sandra	à	Mme BONIFAY Corinne
Mme JUANICO Jeanine	à	Mme PARIS Francine
M. LAOUADI Boualem	à	M. VELASCO Miguel
M. NALBONE Régis	à	M. ARLON Daniel
M. POUTET Joël	à	M. MARTINEZ Sébastien
Mme VIALA Adeline	à	M. PORTE Louis

Absente excusée, non représentée : Mme DOSTES Marie-Hélène

**DELIBERATION N°18/2023 : Délibération relative à l'organisation du temps de travail
- Rectification**

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°19/2023 : Prise en charge des fournitures pédagogiques 2023/2024

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°20/2023 : Tarifs scolaires 2023/2024

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°21/2023 : Dépenses afférentes aux activités extra-scolaires 2023/2024

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°22/2023 : Tarifs de la garderie 2023/2024

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 23/2023 : Dépenses afférentes aux activités musicales 2023/2024

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°24/2023 : Reversement de la taxe d'aménagement communale à la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume – Adoption de ma convention type

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°25/2023 : Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°26/2023 : Approbation du compte de gestion 2022 de la commune

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°27/2023 : Approbation du compte administratif 2022 de la commune

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N°28/2023 : Affectation définitive du résultat 2022 de la commune

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Fait à La Cadière d'Azur, le 30 juin 2023.

**Monsieur Le Maire
René JOURDAN**

